

**COMMUNE DE
ST ERME OUTRE
ET RAMECOURT
(Aisne)**

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :
19 juillet 2023

Date d'affichage :
19 juillet 2023

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois le vingt-cinq juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. LECUYER Damien - Mme LOUIS Chantal - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - M. REMY Michel - M. THIRAUT Alexis - M. THIRAUT Damien - M. UGOLETTI Olivier.

Absents excusés : Mme REGNIER Aurélia (Pouvoir à M. RAULIN Patrick) - Mme REMY Élisabeth (Pouvoir à M. Damien LECUYER) - Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à M. COINTE Frédéric).

Absents : Mme THÉPAUT Chrystel

M. Damien THIRAUT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le Maire rappelle la délibération du 06 septembre 2017 fixant le prix des garderies périscolaires à 1.50 euros le matin et 3.00 euros le soir.

Le Maire indique que ce tarif n'a pas augmenté depuis mais que le nombre d'enfants augmente surtout sur la garderie du soir. Il rappelle que le tarif du soir comprend le goûter des enfants.

Monsieur le Maire propose au conseil d'augmenter le prix de la garderie du soir de 0.50 centimes et de ne pas toucher au tarif de la garderie du matin à compter du 1^{er} septembre 2023 et indique que la commission des finances a approuvé cette modification.

**31 - 2023
TARIF GARDERIE**

Publié sur le site internet
le : **28 JUL. 2023**

Alain NORMAND
Le Maire,

Après étude et discussion, le conseil **accepte**, à la **majorité** des suffrages exprimés de fixer les tarifs de la garderie périscolaire comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2023 :

- Garderie du matin : 1.50 euros
- Garderie du soir : 3.50 euros

Pour : 17 : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. LECUYER Damien - Mme LOUIS Chantal - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REGNIER Aurélia - Mme REMY Élisabeth - M. REMY Michel - M. THIRAUT Alexis - M. THIRAUT Damien - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie

Contre : 1 : Mme DIEN-BRÉANT Céline.

Absention : 0

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Damien THIRAUT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.

Accusé de réception en préfecture
002-210206512-20230725-31-2023-DE
Date de télétransmission : 27/07/2023
Date de réception préfecture : 27/07/2023

